

Zeitschrift: Action : Zivilschutz, Bevölkerungsschutz, Kulturgüterschutz = Protection civile, protection de la population, protection des biens culturels = Protezione civile, protezione della popolazione, protezione dei beni culturali

Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband

Band: 50 (2003)

Heft: 7

Artikel: Opération Colibri à Lausanne

Autor: Mathey, René

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-369805>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

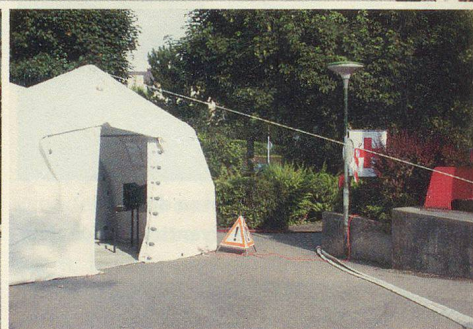
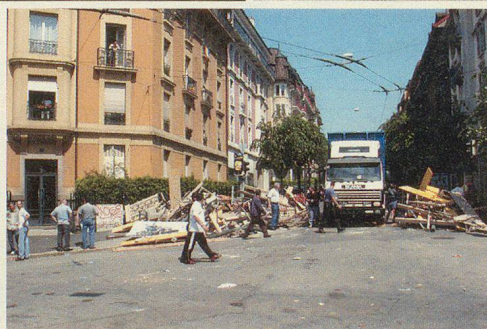
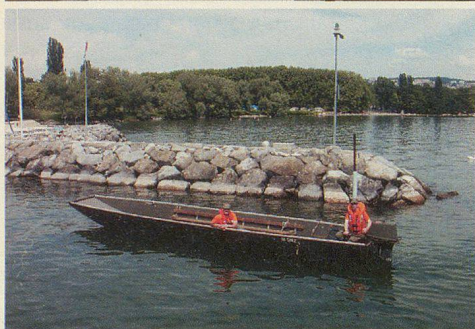
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 19.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



UN DRÔLE D'OISEAU AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ DE LA POPULATION

Opération Colibri à Lausanne

Il y a quelques mois, le sommet du G8, organisé à Evian, causait beaucoup de soucis aux responsables de la sécurité, notamment dans les cantons de Genève et Vaud. Pour y répondre, les services de sécurité de ces cantons ont choisi de s'adjoindre les moyens de la protection civile en plus des polices cantonales, services du feu et autres spécialistes privés. Sans oublier les services de la santé et les Samaritains. L'exemple vaudois paraît le plus complet dans les prestations fournies, sans bien sûr sous-estimer les services rendus par la PCI genevoise qui a surtout dû faire face aux afflux de campeurs et autres types d'assistance. Quant aux coûts pris en charge directement par le Canton de Vaud (hors dégâts), ils se situent à quelque 7 millions de francs.

RENÉ MATHEY

Rappelons que le 23 mai 2003, l'Associated Press écrivait:

«Barbelés, barrières, bateaux militaires, radars: à un peu plus d'une semaine du G8, le dispositif de sécurité militaire, baptisé «opération Colibri» se met en place sur les paisibles rives helvétiques du Léman. Depuis lundi dernier, 5500 hommes sont sur le terrain pour assurer le principal engagement de l'armée suisse depuis la Seconde Guerre mondiale. Au centre de la police cantonale vaudoise de la Blécherette, sur les hauteurs de Lausanne, le dispositif sera opérationnel dès lundi prochain. Toutes les personnes désirant y accéder devront justifier leur présence par le port de badges ou de cartes pour les policiers. «Du jamais vu pour la police cantonale», a commenté son porte-parole lors de la visite organisée à l'intention de la presse.

Le site, entouré de barbelés, est sensible: il abrite le centre de commandement des forces terrestres de l'armée et celui de la police vaudoise, avec toutes les infrastructures techniques et de télécommunications qui

mettront en réseau, pour la durée du sommet d'Evian, les forces de police, l'armée et les garde-frontières. A Ouchy, à la périphérie nord-est de la zone rouge, gendarmes et militaires arrivent au terme de la première phase de leur mission: monter les quelque 5,5 kilomètres de barrages destinés à sécuriser la périmètre de l'hôtel Beau-Rivage où logeront les chefs des délégations des pays émergents et du nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) invités en marge du G8.

«Au total, 3000 barrières, 1000 tronçons de rails pour les lester et quatre kilomètres de barbelés, représentant l'équivalent de 250 wagons, entourent le périmètre», explique le premier lieutenant Sevel de la police municipale. Les arsenaux militaires sont à l'heure actuelle quasi vidés de leur matériel. A quelques encablures, le port militaire a pris ses quartiers à Pully. Deux soldats, fusil d'assaut en bandoulière, en interdisent l'entrée. L'un des dix patrouilleurs P80 de l'armée engagés pour assurer la sécurité sur le lac vogue, un radar de surface tournant sur son toit, près

des bateaux de plaisance ancrés au port. Comme les autres, il servira d'appui aux sept navettes de police. «Les P80 ne sont pas armés», souligne le lieutenant Patrick Suhner, chef des opérations lacustres pour la gendarmerie vaudoise. Leur mission: observer, patrouiller, transporter.

Durant le sommet, le PC d'Ouchy et celui d'Evian resteront en contact permanent. Les bateaux de la gendarmerie nationale française et les bateaux suisses escorteront les navettes transportant les chefs d'Etat entre les deux ports. A Ouchy, des plongeurs français et suisses seront engagés pour contrôler la coque des bateaux. La surveillance de l'espace aérien se fait depuis les Monts-de-Corsier, au-dessus de Vevey où une dizaine de militaires français ont installé leur campement depuis jeudi dernier. Un radar de basse altitude de l'armée française balaie la zone en permanence. «A plat, la portée de l'engin est de dix kilomètres», explique le sergent-chef Ludovic Parisot. Il a déjà servi lors de la Guerre du Golfe et en ex-Yougoslavie. Un second radar, suisse cette fois, sera déployé dès la semaine prochaine au Signal-de-Bougy où se trouvent également les moyens informatiques et télécoms.

... dans ce cas, il ne s'agissait nullement du scénario d'un exercice destiné à tester un EM!

Disons d'emblée que la protection civile a été unanimement appréciée par tous les partenaires en présence, même si le travail fourni par les membres de la PCI est (presque) passé inaperçu. Il n'y a d'ailleurs rien d'alarmant dans ce fait tant le public (par médias interposés) était sensibilisé à un aspect d'affrontement quasi programmé. Ce que malheureusement les faits ont démontré à Genève, dont la proximité avec la France laissait



tout naturellement supposer la survenance des débordements qui se sont produits. Mais l'important, pour l'ensemble du dispositif était le «non-droit-à-l'erreur». Et le défi a été relevé.

Dans le cadre de la future application de la nouvelle Loi fédérale de la protection de la population, l'occasion de jouer le partenariat à l'échelle 1:1 était belle, histoire de tester les collaborations et les limites de celles-ci. Dans le canton de Vaud, tout est parti d'une demande de la gendarmerie (police cantonale), pris en compte et relayé par le SSCM (Service de la sécurité civile et militaire). Mais laissons Marc-André Marchand, actuel patron de l'ORPC de Lausanne dérouler le scénario des mesures et des événements. On précisera encore qu'à l'époque, Marc-André était l'adjoint de Michel Schmid et qu'ils agissaient pour le compte du canton, certes, mais aussi du SSI qui «coiffe» la PCI à Lausanne. Pour être synthétique et compréhensible, nous n'entrerons pas dans les détails de certains dispositifs. Toutes les ORPC engagées figurent sous la désignation de PCI.

Par rapport aux missions générales formulées, notamment à l'adresse de la PCI, la première réaction a été celle de la création de zones d'intervention qui ont été définies par le canton. La zone 1, représentée par la région de Nyon, la zone 3 située du côté de la Riviera et une zone centrale figurée par Lausanne et sa périphérie. Sans oublier une zone dite arrière susceptible d'intervenir en appui. Quelque 400 hommes ont été mis à disposition pour remplir les différentes missions par l'ensemble des ORPC concernées.

Le canton disposait de son PC ORCA au Centre de la Blécherette. De son côté, la PCI aménageait au même endroit un poste d'engagement au niveau des Régions, augmenté de celui du SSCM.

Parlons missions...

La zone 2 (Lausanne) a été renforcée par Lausanne-Est, Lausanne-Nord et Ouest avec pour missions principales: un appui à la Brigade du Lac (Gendarmerie) pour des postes de vigie. Il est bon de souligner que pour cette mission l'utilisation du personnel ayant fonctionné lors d'Expo.02 a été un atout.

Cette mission a été complétée par l'utilisation des hommes mis à sa disposition pour assister et renforcer les gendarmes chargés de la surveillance radar en tant qu'aide opérateur. Belle preuve de confiance s'il en est, compte tenu des enjeux. Un effectif important avait été demandé par la police municipale pour sécuriser les accès routiers depuis les hôtels jusqu'à la zone d'embarquement. Suite à des changements intervenus dans la répartition des délégations dans les différents hôtels, ce personnel a été mis à contribution par la gendarmerie dans la zone dite rouge (24 h/24 h) pendant trois jours et demi. Il s'agissait du contrôle des accès. Les hommes de la PCI, non investis bien sûr de tâches de police, travaillaient soit avec un policier soit avec un homme de Sécuritas.

Une autre mission a consisté à mettre en place et exploiter des postes de décontamination. Un poste se situait au CHUV (dans les hauts de la ville) et un autre devant le PSS des Bergières (à proximité du Comptoir Suisse). Ces postes ont été tenus par des spécialistes SPAC, spécialement formés pour l'occasion et restant subordonnés au canton puisque c'est lui qui gère cet aspect. Pour des raisons évidentes, ce personnel était de piquet à leur domicile et n'était mobilisable que sur appel. Des sanitaires ont été également engagés pour desservir des postes de secours 24 h/24 h situés aux Bergières et à Pully-Mallieu. Malgré ce dispositif imposant, celui-ci n'a été utile qu'à deux reprises, pour deux personnes qui d'ailleurs n'avaient aucun rapport avec la manifestation.

Un autre gros morceau a été celui de la logistique, puisqu'il s'agissait de loger, mais surtout de nourrir la majorité des intervenants à toute heure du jour et de la nuit. A titre d'exemple, plus de 2000 repas ont été servis, sans compter les centaines d'en-cas. Là encore, l'entraînement, la planification et l'esprit régnant parmi l'équipe des cuisines a fait merveille. Bien que faisant partie du dispositif, Lausanne-Nord avait quelques tâches spécifiques, dont celles de fournir des aides de commandement pour le PC ORCA. Pour être à peu près complet, on ajoutera encore qu'il a été formé deux états-majors composés de manière quasi identique. Ce

dispositif a été rendu possible grâce à un savant panachage des compétences mises à disposition par toutes les régions. Ainsi, il a été possible d'être opérationnel 24 h/24 h avec un EM «toujours frais».

Quelques spécialités

Lors de la planification du dispositif PCI, il était impossible de savoir au devant de quoi on allait, souligne Marc-André Marchand. Raison pour laquelle il a fallu aussi prévoir une cellule «mobilisation» capable de mettre sur pied rapidement des renforts appartenant à la réserve.

Le transport a été une tâche finalement assez lourde. Elle a fonctionné presque essentiellement au profit de la gendarmerie (Brigade du Lac). En effet, les gendarmes de la brigade étaient stationnés à Pully-Damataire et il s'agissait de les transporter dans tous les endroits où se situaient les embarquements prévus, système qui bien entendu devait fonctionner 24 h/24 h. De plus, la section de transport a été chargée de transporter, pour audition, quelques personnes au Centre de la Blécherette. Pour mémoire, les véhicules auront parcouru plus de 14 000 km.

Une compagnie, composée des FIR 1 et 2 (Forces d'intervention rapide) a aussi été mise à disposition du SSI, basé aux Bergières avec un effectif sur place et un autre de piquet. Cela n'a pas été inutile puisque ces hommes sont intervenus lors des manifestations du 1^{er} juin notamment. Ils ont même servi pour des missions d'observations de sites sensibles pendant la nuit. Et bien sûr, pour la remise en état des déprédations causées, comme par exemple l'ouverture des axes routiers. On trouvait aussi une section dite «appui-lac» dont la mission consistait à surveiller les ports.

Bref bilan

Pour Marc-André Marchand, on se doit de relever l'excellent résultat global obtenu, compte tenu des difficultés inhérentes à la gestion de gros effectifs (composés en grande partie – faut-il le relever? – de miliciens) qui a placé chacun en face de la réalité. Sans compter qu'impliquer dans cette forme d'intervention, cela suppose une bonne dose de réflexes et de souplesse, pour faire face aux demandes pas toujours clairement formulées et très souvent à la dernière minute.

Quant à la collaboration avec les partenaires, elle ne peut être simulée. C'est aussi du vrai et chacun des partenaires a pu ainsi se rendre compte des compétences et des moyens que la PCI met à la disposition de la protection de la population. On est loin des clichés de «cloueurs de lits». On pourrait se demander s'il était nécessaire de mettre sur pied un dispositif (PCI) aussi important. Cette réflexion naît bien entendu a fortiori; c'est plus facile. D'autre part, le cadre général des missions a été fixé par l'autorité supérieure, soit la police cantonale, responsable de l'ensemble du dispositif. □